

**PROCES-VERBAL**

de l'assemblée générale ordinaire (ci-après AGO) de l'ASSUAS du 30 juin 2022, tenue à la salle du Centre paroissial (Ste Croix), rue Jacques-Dalphin 32 A, 1227 Carouge

Président : Jean-Paul DEROUETTE

Secrétaire : Pierre-Bernard PETITAT

Le Président ouvre l'AGO à 19h25, après avoir invité les membres présents à signer la feuille de présence. Se sont excusés : M. Rolf HIMMELBERGER, Me Romain JORDAN, Mme Eleya SCHLYAPINA.

Il est ensuite procédé à l'ordre du jour, soit :

- Point 1. Rapport d'activité 2021
- Point 2. Approbation du PV de l'AGO 2021
- Point 3. Rapport de l'organe de révision des comptes 2021
- Point 4. Approbation des comptes 2021
- Point 5. Décharge des membres du comité
- Point 6. Election du comité et du président
- Point 7. Election de l'organe de révision pour l'année 2022
- Point 8. Fixation des cotisations 2022
- Point 9. Propositions et divers.

**Point 1.**

Le Président procède à la lecture du rapport d'activité, également consultable sur le site internet.

**Point 2.**

Le procès-verbal de l'AGO 2021, également consultable sur le site internet, est approuvé à l'unanimité des membres présents.

**Point 3.**

Les membres présents renoncent à la lecture du rapport de l'organe de révision des comptes 2021, également consultable sur le site internet.

RB v 

**Point 4.**

A l'unanimité des membres présents, les comptes 2021, également consultables sur le site internet, sont approuvés.

**Point 5.**

A l'unanimité des membres présents, il est voté la décharge du comité sortant, les membres du comité s'abstenant dans ce vote.

**Point 6.**

Le Président signale que deux membres, présents à l'AGO, ont demandé que le comité soit élu à bulletin secret.

A la majorité, les membres présents approuvent cette proposition en spécifiant que l'élection au comité requérait l'acceptation de la candidature par la majorité des membres présents à l'AGO.

Cette manière de procéder n'est contestée par personne.

Il est ensuite procédé à l'élection du comité à bulletin secret.

Les bulletins sont dépouillés par un scrutateur, choisi hors candidats au comité, soit Monsieur Kevin REICHENBACH.

Les résultats sont les suivants :

Sont élus :

- Thomas BLÄSI
- Stéphane CAMBOULIVE
- Jean-Paul DEROUETTE
- Romain JORDAN
- Pierre-Bernard PETITAT
- Michael RUDERMANN.

Ne sont pas élus :

- Hatem FEKKAK
- Eleya SCHLYAPINA.

RSV 

Il est ensuite procédé à l'élection du président.

A l'unanimité des présents, moins une abstention, Jean-Paul DEROUETTE est élu comme président.

**Point 7.**

A l'unanimité des membres présents, SWISSAUDIT & FIDUCIARY SERVICES SA est réélu comme organe de révision pour l'exercice 2022.

**Point 8.**


A l'unanimité des membres présents, il est décidé de maintenir la cotisation 2022 à Fr. 50.- par an.

**Point 9.**

La question du vote par correspondance est posée. Il semble que celui-ci soit désiré par plusieurs membres, en particulier des personnes âgées. Le Président signale que cela implique une modification statutaire. Ce point sera discuté en comité, qui convoquera probablement une assemblée générale extraordinaire.

Personne ne demandant plus la parole, le Président clôt l'AGO.

Le Président : J.-P. DEROUETTE



Le Secrétaire : P.-B. PETITAT

